

DRONE VOLT

Nouvelle émission obligataire de 1,132 million d'euros

Villepinte, le 16 octobre 2020

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce le succès d'une émission obligataire de 1,132 million d'euros. Le Groupe a décidé de procéder à une nouvelle émission reprenant les mêmes caractéristiques que les deux émissions précédentes, d'échéances 2022, devenues trop petites et qui ont été remboursées fin septembre 2020 en numéraire.

Cette émission s'apparente à un prêt classique sur 3 ans avec un remboursement mensuel des intérêts (7% l'an) et du capital en numéraire. A l'échéance, le souscripteur percevra un intérêt complémentaire *in fine* de 7% l'an. DRONE VOLT bénéficie d'une option de remboursement à tout moment sans pénalité, ainsi que d'une option de remboursement du capital et des intérêts restants dus en actions¹.

Les échéances de l'emprunt ont ainsi vocation à être remboursées en numéraire, permettant de limiter la dilution. DRONE VOLT se garde cependant la possibilité de rembourser le capital et les intérêts en actions.

Cette émission vient soutenir l'entreprise dans sa forte dynamique de développement en rallongeant la maturité de la dette avec une émission offrant une grande souplesse aux dirigeants pour réduire la dilution. Ainsi, la forte hausse récente des cours dans des volumes importants a permis de réduire de plus de 50% l'exposition à l'émission convertible émise au mois d'août 2020 avec une dilution près de 2 fois inférieure à ce qui avait été indiqué au moment de l'émission.

En retenant le cours de clôture du 15 octobre 2020, la dilution maximale de cette émission serait de 2,6%. Ainsi un actionnaire qui détiendrait 1% du capital avant l'opération en détiendrait ainsi 0,974% en cas de remboursement effectué intégralement en actions.

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones. DRONE VOLT détient également 100% d'AERIALTRONICS, société spécialisée en Intelligence Artificielle (www.aerialtronics.com) au service des agences gouvernementales.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros en 2018.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

¹ Sur la base de la moyenne des 10 derniers VWAP jour avec une décote de 15 %, par compensation de créance

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication
Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
DRONE VOLT
Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84
celine@dronevolt.com